

FICHE SIGNALÉTIQUE

conformément à la directive 2001/58/CE modifiée

FDS n° : P-70007

Replenisher - Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2018-05-03

Date de révision 2020-03-17

Version 2.01

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit**

Replenisher pour Xerox® VersaLink C8000, Xerox® VersaLink C8000W, Xerox® VersaLink C9000

N° de pièce

106R04034, 106R04035, 106R04036, 106R04038, 106R04039, 106R04040, 106R04042, 106R04043, 106R04044, 106R04046, 106R04047, 106R04048, 106R04050, 106R04051, 106R04052, 106R04054, 106R04055, 106R04056, 106R04058, 106R04059, 106R04060, 106R04062, 106R04063, 106R04064, 106R04066, 106R04067, 106R04068, 106R04070, 106R04071, 106R04072, 106R04074, 106R04075, 106R04076, 106R04078, 106R04079, 106R04080, 106R04082, 106R04083, 106R04084, 106R04086, 106R04087, 106R04088

Couleur

Cyan, Magenta, Jaune

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation recommandée**

Impression xérographique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fournisseur**Xerox
Wezembeekstraat, 5
B1930 Zaventem
Belgium**Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec****Personne à contacter**Manager, environnement, santé,
sécurité et durabilité**Téléphone**+32 (2) 713 14 52 (Français)
+32 (2) 713 14 53 (Nederlands)**Adresse de courriel**

ehs-europe@xerox.com

Pour le document le plus récent<https://safetydatasheets.business.xerox.com>**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Sans objet

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) no 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucun

2.3 Autres dangers

FDS n° : P-70007

Replenisher - Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2018-05-03

Date de révision 2020-03-17

Version 2.01

Pas PBT selon REACH annexe XIII
Peut former un mélange explosible d'air et de poussières en cas de dispersion

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

| Nom chimique | % en poids | No. CAS | No. CE | Classification SGH | Mentions de danger | Numéro d'enregistrement REACH |
|----------------------|------------|--------------|----------------|--------------------|--------------------|-------------------------------|
| Résine | <90 | Propriétaire | Non inscrit(e) | -- | -- | - |
| Matériaux céramiques | <20 | Propriétaire | Inscrit(e) | -- | -- | -- |
| Cire de paraffine | <10 | 8002-74-2 | 232-315-6 | -- | -- | -- |
| Silice (amorphe) | <10 | 7631-86-9 | 231-545-4 | -- | -- | -- |
| Pigment cyan | <10 | 147-14-8 | 205-685-1 | -- | -- | 01-2119458771-32-0044 |
| Pigment jaune | <10 | Propriétaire | Inscrit(e) | -- | -- | -- |
| Pigment magenta | <10 | Propriétaire | Inscrit(e) | -- | -- | 01-2119456804-33-0008 |
| Le dioxyde de titane | <1 | 13463-67-7 | 236-675-5 | -- | -- | -- |

Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.
Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.
Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

4. PREMIERS SOINS

4.1 Description des mesures pour les premiers secours

| | |
|------------------------------|---|
| Conseils généraux | À usage externe seulement. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes |
| Contact avec la peau | Laver la peau à l'eau et au savon |
| Inhalation | Amener la victime à l'air libre |
| Ingestion | Rincer la bouche avec de l' eau et boire beaucoup d' eau ou de lait par la suite |

4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

| | |
|-----------------------------|---|
| Toxicité aiguë | |
| Yeux | Aucun effet connu |
| Peau | Aucun effet connu |
| Inhalation | Aucun effet connu |
| Ingestion | Aucun effet connu |
| Effets chroniques | |
| Toxicité chronique | Aucun effet connu dans des conditions normales d'utilisation |
| Symptômes principaux | Une exposition excessive peut provoquer: légère irritation des voies respiratoires similaire à la poussière de la nuisance |

4.3 Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

FDS n° : P-70007

Replenisher - Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2018-05-03

Date de révision 2020-03-17

Version 2.01

Protection des sauveteurs Aucun équipement de protection particulier requis
Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés Utiliser une pulvérisation d'eau; ne pas utiliser de jets pleins, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière

Produits de combustion dangereux Produits de décomposition dangereux à cause d'une combustion incomplète, Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Utiliser des appareils autonomes de la respiration à demande de pression si nécessaire pour prévenir l'exposition à la fumée ou les toxines dans l'air.
Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection.

Autres informations

Inflammabilité Non Inflammable
Point d'éclair Non applicable

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter l'inhalation de la poussière

6.2 Précautions pour le protection de l'environnement

Bien que le toner ne soit pas une toxine aquatique, les microplastiques peuvent constituer un danger physique pour la vie aquatique et ne devraient pas entrer dans les égouts, les égouts ou les cours d'eau

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher la formation d'un nuage de poussière
Méthodes de nettoyage Utiliser un aspirateur pour enlever l'excès de toner, puis laver à l'eau froide car l'eau chaude fixe le toner

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires

FDS n° : P-70007

Replenisher - Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2018-05-03

Date de révision 2020-03-17

Version 2.01

Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle, Éviter l'accumulation de poussière dans des espaces clos, Empêcher la formation d'un nuage de poussière

Mesures d'hygiène Aucun dans des conditions normales d'utilisation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé, Entreposer à la température ambiante

7.3 Types d'utilisation particuliers

Impression xérographique

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limite d'exposition de Xerox 2.5 mg/m³ (poussières totales)
Limite d'exposition de Xerox 0.4 mg/m³ (poussières respirables)

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Aucun dans des conditions normales d'utilisation

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Aucun équipement de protection particulier requis
Protection des mains Aucun équipement de protection particulier requis
Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis
Protection respiratoire Aucun équipement de protection particulier requis
Risques thermiques Aucun dans des conditions normales de traitement

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | | |
|----------------------|----------------------|-----------------------|----------------|
| Aspect | Poudre | Odeur | Légère odeur |
| État physique | Solide | Seuil olfactif | Non applicable |
| Couleur | Cyan, Magenta, Jaune | pH | Non applicable |

FDS n° : P-70007

Replenisher - Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2018-05-03

Date de révision 2020-03-17

Version 2.01

| | |
|---|--|
| Point d'éclair | Non applicable |
| Point de fusion / point de congélation | Non applicable |
| Point/intervalle d'ébullition | Non applicable |
| Point de ramollissement | 49 - 60 °C / 120 - 140 °F |
| Taux d'évaporation | Non applicable |
| Inflammabilité | Non Inflammable |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | Non applicable |
| Limites d'explosivité | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | Non applicable |
| Densité de vapeur | Non applicable |
| Densité | 1-2 |
| Solubilité dans l'eau | Négligeable |
| Coefficient de partage | Non applicable |
| Température d'auto-inflammation | Non applicable |
| Température de décomposition | Non déterminé |
| Viscosité | Non applicable |
| Propriétés explosives | Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière |
| Propriétés comburantes | Non applicable |

9.2 Autres informations

Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|----------------------------------|--|
| Réactions dangereuses | Aucun dans des conditions normales de traitement |
| Polymérisation dangereuse | Une polymérisation dangereuse ne se produira pas |

10.4 Conditions à éviter

Empêcher la formation d'un nuage de poussière, Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière

10.5 Matières incompatibles

FDS n° : P-70007

Replenisher - Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2018-05-03

Date de révision 2020-03-17

Version 2.01

Aucun

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun en utilisation appropriée

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les données de toxicité ci-dessous est basé sur les résultats du test des matériaux similaires reprographie.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Irritation

Pas d'irritation de la peau, Aucune irritation des yeux

DL50 par voie orale

> 5 g/kg (rat)

DL50 par voie cutanée

> 5 g/kg (lapin)

CL50 par inhalation

> 5 mg/L (rat, 4 h)

Toxicité chronique

Renseignements sur le produit

Effets chroniques

Aucun effet connu dans des conditions normales d'utilisation

Cancérogénicité

Voir "autres informations" dans cette section

Autres informations

Le CIRC (Centre International de recherche sur le Cancer) a énuméré dioxyde de titane comme « peut-être cancérogènes pour l'homme ». Toutefois, Xerox a conclu que la présence de dioxyde de titane dans ce mélange ne présente pas un danger pour la santé. La classification du CIRC est basée sur des études chez le rat en utilisant des concentrations élevées de particules de TiO₂ pures, indépendants de taille inhalable. Le Consortium de PARVENIR à l'industrie du dioxyde de titane ont conclu que ces effets étaient propres à chaque espèce, attribuable à une surcharge pulmonaire et non spécifique de TiO₂, c'est-à-dire des effets similaires seraient également vu d'autres poussières de faible solubilité. Les études toxicologiques et épidémiologiques ne suggèrent pas un effet cancérogène chez l'humain. En outre, le dioxyde de titane dans ce mélange est encapsulé dans une matrice ou lié à la surface de l'encre.

Autres effets toxiques

Renseignements sur le produit

Sensibilisation

Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée

Effets mutagènes

Non mutagène selon le test d'Ames

Toxicité pour la reproduction

Ce produit ne présente pas de dangers connus ou suspectés pour la reproduction

Effets sur les organes cibles

Aucun connu

Autres effets néfastes

Aucun connu

Risque d'aspiration

Non applicable

11.2 Informations sur d'autres dangers

Propriétés de perturbation endocrinienne

Aucun renseignement disponible

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

FDS n° : P-70007

Replenisher - Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2018-05-03

Date de révision 2020-03-17

Version 2.01

12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

Ne se biodégrade pas facilement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté

12.7 Autres effets néfastes

Bien que le toner ne soit pas une toxine aquatique, les microplastiques peuvent constituer un danger physique pour la vie aquatique et ne devraient pas entrer dans les égouts, les égouts ou les cours d'eau.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination des déchets Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

No d'élimination des déchets CED 08 03 18

Autres informations Bien que le toner ne soit pas une toxine aquatique, les microplastiques peuvent constituer un danger physique pour la vie aquatique et ne devraient pas entrer dans les égouts, les égouts ou les cours d'eau.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 No ONU/ID

Non réglementé

14.2 Nom officiel d'expédition

FDS n° : P-70007

Replenisher - Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2018-05-03

Date de révision 2020-03-17

Version 2.01

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

14.7 Transport en vrac en vertu de MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) no 1272/2008

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2018-05-03
Date de révision 2020-03-17
Note de révision sections de la FS mises à jour, 3, Part Number
106R4037/41/45/49/53/57/61/65/69/73/77/81/85/89 removed

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit

FDS n° : P-70007

Replenisher - Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2018-05-03

Date de révision 2020-03-17

Version 2.01

utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.